

## FORMULAIRE - SATISFAIT OU REMBOURSE

### VOTRE VÉHICULE ET DEMANDE :

Marque : ..... Modèle : .....

Immatriculation : .....

Date et lieu d'achat (récupération ou livraison):.....

Kilométrage actuel de votre Véhicule : .....

(Au delà de 300 km à la restitution, chaque km supplémentaire vous sera facturé)

Kilométrage de votre Véhicule à l'achat : .....

Avez-vous bien mis à jour la carte grise du véhicule ? .....

(La nouvelle carte grise à votre nom sera nécessaire pour rendre le véhicule)

Pour quelle raison souhaitez-vous procéder à la restitution du Véhicule? .....

L'état du véhicule a-t-il évolué depuis l'achat? Si oui, veuillez le préciser

(Un agent CapCar réalisera une inspection détaillée de celui-ci. Si le véhicule n'est pas dans l'état exact du rapport d'inspection, CapCar se réserve le droit de ne pas reprendre le véhicule ou d'appliquer une décote.)

A quelle date souhaitez-vous restituer votre Véhicule (hors dimanche et jours fériés)? .....

### INFORMATIONS PERSONNELLES :

Civilité : ..... Date de Naissance : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse et Code Postal : .....

Ville : .....

Email ..... Téléphone : .....

### VOTRE REMBOURSEMENT :

|                                                    |          |
|----------------------------------------------------|----------|
| Prix d'achat (incluant frais de dossier)           | X €      |
| - frais de dossier                                 | -149€    |
| - 1€ par km parcouru (au-delà de 300 km)           | - ? €    |
| - frais de remise en état identique à l'inspection | - ? €    |
| - 100€ si frais de nettoyage requis                | -100 € ? |
| = Prix de reprise du véhicule                      | = ?€     |

## **Rappel de l'Offre : Garantie Satisfait ou Remboursé**

### **Conditions**

La Société propose à l'Acheteur un service dit "Garanti Satisfait ou remboursé". Les conditions afférentes à ce service étant précisées ci-dessous.

La présente garantie n'est applicable que sur les véhicules réservés après le 8 mars 2021 et n'est pas applicable aux véhicules dont les caractéristiques sont décrites dans le paragraphe "Exclusions" de l'article 5.a.

La garantie « Satisfait ou Remboursé » est applicable uniquement après restitution du véhicule dans son état d'origine (non endommagé ni accidenté) par l'Acheteur, accompagné des documents d'immatriculation en règle et à jour, à l'adresse de restitution communiquée par la Société à l'Acheteur. La restitution doit être effectuée par l'Acheteur par ses propres moyens dans un délai de 7 jours calendaires à compter de la date de Transaction (date de signature mentionnée sur le Cerfa Certificat de cession d'un véhicule d'occasion - Formulaire 15776\*02), sous réserve que le kilométrage parcouru depuis cette date n'excède pas 300 km.

Si cette distance a été dépassée, 1€ TTC sera facturé par kilomètre supplémentaire à l'acheteur après contrôle du véhicule par un agent de la Société en présence de l'acheteur (ce montant sera majoré à 2€ par kilomètre supplémentaire pour tout véhicule de moins de 20.000km ou d'une valeur supérieure à 20 000€ TTC).

Lorsque les conditions de cette offre "Satisfait ou remboursé" sont remplies, la Société rembourse à l'Acheteur par virement bancaire, dans un délai de 7 jours ouvrés, le prix d'achat TTC du véhicule figurant sur la facture ou l'attestation d'achat (hors frais relatifs à l'établissement du certificat d'immatriculation, frais et intérêts liés au prêt consenti par un organisme financier au client pour l'acquisition du véhicule, hors frais de livraison et frais de formalités facturés par la Société).

Dans le cadre d'une restitution, les frais de livraison du véhicule, les frais de retour ainsi que les frais de formalité seront intégralement à la charge de l'Acheteur. L'état du véhicule sera constaté lors du retour du véhicule par un agent de la Société, qui effectuera l'ensemble des contrôles nécessaires pour vérifier la conformité du véhicule par rapport à son état d'origine. L'état d'origine est défini dans le rapport d'inspection du véhicule. Un nettoyage complet du véhicule doit avoir été effectué par l'Acheteur lors de la restitution du véhicule. Dans le cas où le véhicule ne serait pas restitué propre, des frais de nettoyage d'une valeur de 100€ TTC seront appliqués à l'Acheteur.

En cas de restitution à la Société par l'Acheteur d'un véhicule acquis dans le cadre d'une Transaction, en application du Service "Garanti Satisfait ou Remboursé", la Société rachète à l'Acheteur ledit véhicule. Le Vendeur n'est ainsi pas concerné par l'exercice de ce service, la Société prenant en charge l'exécution du service. Ce cadre reste conditionné au bon respect de la part de l'Acheteur et du Vendeur de l'ensemble des articles des présentes CGV.

L'offre n'est pas cumulable avec le service "On vous rembourse la différence".

## FORMULAIRE - SATISFAIT OU REMBOURSE

### Non exécution

Toutefois, dans l'hypothèse où le Véhicule ne serait pas dans son état d'origine, la Société se réserve le droit :

- (i) soit d'accepter la reprise du Véhicule et de facturer les réparations éventuelles à l'Acheteur,
- (ii) soit de refuser la reprise du Véhicule.

Dans le cas où un potentiel vice-caché serait observé suite à la transaction ou lors de la restitution, la Société ne reprendra pas le véhicule. La Société accompagnera l'Acheteur dans ses démarches pour obtenir un dédommagement du vice caché auprès du Vendeur

La garantie "Satisfait ou Remboursé" ne s'applique pas aux Véhicules financés en LOA, leasing ou crédit-bail (le propriétaire du véhicule étant un organisme financier), ni en cas de vente à un professionnel de l'automobile.

Pour toute demande d'échange ou de restitution du Véhicule à la Société, l'Acheteur doit préalablement renseigner le formulaire intitulé « Formulaire de restitution ». Après avoir rempli et envoyé par courrier électronique à la Société ledit formulaire (avec envoi d'une copie de la carte d'identité de l'Acheteur et une copie du certificat de cession 15776\*02 signé) dans un délai de 7 jours calendaires suivant la date de Transaction, l'Acheteur doit procéder à la remise du Véhicule dans le même délai de 7 jours calendaires à compter de la date de Transaction (récupération ou livraison) du Véhicule, après expertise contradictoire.

### Exclusions

Les véhicules présentant au moins l'une des caractéristiques suivantes ne pourront pas bénéficier des conditions explicitées dans l'article 5.a Service "Garanti Satisfait ou Remboursé" :

- Les véhicules de prestige (ROLLS, MASERATI, FERRARI, BENTLEY, ASTON Martin, LAMBORGHINI, VENTURI, CADILLAC, CHEVROLET, DE TOMASO, LOTUS, TVR, Buick, EXCALIBUR, CORVETTE, LINCOLN, MERCURY, DODGE, BUGATTI, MVS, Maybach, PORSCHE, JAGUAR, CHRYSLER, AUDI de type « S », « R8 » et « RS », les LAND ROVER « V8 », les MERCEDES de type « AMG », les SUBARU IMPREZA WRX, les BMW M),
- Diffusion à moins de 300 exemplaires par an en France,
- La valeur à neuf du véhicule est supérieure à 50.000€ TTC,
- Les véhicules 4x4 ou 4 roues motrices et/ou comportant une transmission intégrale, véhicules > 2.3T et < 3.5T,
- Les véhicules annonces mandataires & véhicules importés de l'étranger depuis moins de 6 mois,